



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

MI/dv

Paris, le 1er décembre 1960.

Monsieur Max Petitpierre,
Président de la Confédération,
B e r n e .

Monsieur le Président de la Confédération,

M. de Carbonnel, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, m'a convoqué ce matin. Il m'a dit que votre allusion à la France dans votre discours d'Olten avait surpris et affecté le Ministère. Rapprochant celle-ci des critiques analogues prononcées récemment par M. le Conseiller fédéral Wahlen, le Ministère constatait qu'une campagne se développait en Suisse, mettant la France au pilori. Le Ministère le déplore. Selon lui, la solution du problème des relations des Six et des Sept ne peut en être rendue que plus difficile. Ses propres efforts ont toujours tendu vers une "dépolémisation" du différend. Celui-ci ne pourra être réglé que dans une atmosphère apaisée. Or, le fait que deux Conseillers fédéraux prennent publiquement à parti la France - même s'ils ne la nomment pas expressément - lui paraît grave. Aucun des autres membres de l'Association Européenne de Libre Echange n'a été aussi loin. La Suisse est, pour la France, l'extrémiste de l'association des Sept. M. Couve de Murville n'a pourtant jamais mis en cause notre pays. Le gouvernement français n'entend pas répondre publiquement à vos reproches, qu'il estime d'ailleurs n'être pas fondés. M. de Carbonnel tenait cependant à ce que nous sachions que ce silence ne signifiait pas qu'à Paris on était demeuré indifférent à vos paroles. On souhaiterait moins de passion de la part de la Suisse, car cela ne peut que faire cabrer la France.

copie a été envoyée à M. Wahlen
le 8.12.60



J'ai répondu à M. de Carbonnel qu'en France on ne se rendait pas compte de l'importance que représentait pour nous le problème des relations entre la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange. Notre opinion publique est très sensibilisée à ce sujet. Vos paroles d'Oltén n'ont certainement pas été dictées par un désir de polémique. Mais elles expriment un sentiment général éprouvé en Suisse et dont, en France, on ne mesure pas assez la profondeur. On considère ici que ce sentiment n'est pas fondé. Il découle cependant d'une position constante de la France, qui se refuse à tenir compte de notre point de vue. Si les Français nous considèrent comme les plus difficiles de leurs opposants, il en est de même en Suisse à l'égard des Français. Personnellement je regrette de voir le climat de nos relations se détériorer. Cette situation provient, selon moi, de ce que nous ne sommes plus sur la même longueur d'ondes. En France on ne fait pas d'effort pour nous comprendre et on se cristallise dans une attitude négative. Il n'est pas étonnant donc qu'en Suisse on déplore cette attitude.

Comme vous le voyez, notre échange de propos, tout en demeurant sur un ton courtois, a été vif.

Incidentement il a été question des "Mirages" auxquels la Suisse s'intéresse. M. de Carbonnel me déclara que la réaction de notre presse à un achat possible avait été incompréhensible pour lui et qu'une telle réaction aurait été inconcevable en France. Je ne manquai pas de répliquer que le protectionnisme français avait souvent fait échouer des commandes de machines suisses, alors qu'elles étaient supérieures à toutes les autres en concurrence, uniquement parce qu'elles étaient étrangères.

J'ai saisi l'occasion - puisque nous vidions mutuellement notre coeur - pour revenir à la charge sur la question de l'engagement de mineurs dans la Légion étrangère et sur le refus d'extrader des anciens légionnaires recherchés en Suisse pour

des délits de droit commun. J'ai dit à M. de Carbonnel que nous protestions contre ce refus d'extradition, qui n'était pas compatible avec les engagements pris par la France dans notre traité d'extradition.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

P. Micheli -